MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Somme

Commune : BEAUCAMPS-LE-JEUNE

Autres communes :

R500

Appellation : Château

Monument(s)

Appellation : Château

Protection : classement

Arrêté : classement le 03/07/2003

Étendue de la protection : Façades et toitures du château et des deux porteries de Beaucamps-le-Jeune (cad. section AB parcelles 41, 42 et 44) : classement par arrêté du 03 juillet 2003

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.